

ISS des Ouvriers de l'État



De gauche à droite : Eddy CAMUZEUX, Laurent CAUQUIL, le GA Hubert BONNEAU, le GCA André PETILLOT, Marie-Thérèse CACCAMO et le GDI Louis-Mathieu GASPARI

A l'occasion de leur rencontre du 7 mai 2025 avec le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale (DGGN), les secrétaires nationaux du **SNPC FO GENDARMERIE** ont, une nouvelle fois, porté la revendication de l'attribution de l'ISS au profit des Ouvriers de l'État (OE). Depuis la signature du protocole LOPMI du 7 mars 2022 excluant les OE du dispositif ISS, le **SNPC FO GENDARMERIE** n'a de cesse de dénoncer cette injustice n'en comprenant pas les raisons. Pour rappel, l'ISS est une revendication historique de la fédération **UN1TE.MIFO**. Elle a été demandée suite aux attentats de Rambouillet et de Magnanville, considérant que les agents civils travaillant dans des enceintes militaires ou des commissariats de police sont, eux aussi, potentiellement exposés à des dangers. L'ISS peut donc être considérée comme une prime de risque.

Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, jusqu'à preuve du contraire, les OE effectuent leurs missions au sein des régions, groupements, écoles, centres et CSAG de la gendarmerie. Ils sont donc exposés aux mêmes risques que leurs collègues fonctionnaires. A ce titre, ils doivent également bénéficier de l'ISS.

Le DGGN a compris notre demande légitime. Nous savons que la SDGP a pris ce dossier en main. Le **SNPC FO GENDARMERIE** vous informera de la suite réservée à sa revendication.

**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie
d'un engagement sans faille !
Notre force, c'est vous !**